

### COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION PUBLIQUE

Lundi 12 octobre 2020 - Palais des Congrès

#### 73 habitants présents

**Conseil de quartier :** Sylvie LAPORTE, Animatrice, et les membres du Conseil de quartier, Bernard DUBOURG, Adjoint au Maire chargé du Sport et des Comités de jumelage, Thierry LESAUVAGE, Conseiller délégué à l'Urbanisme et au Droit du sol, Christèle MORIN, Adjointe au Maire chargée de la Démocratie Locale, de la Proximité, de la Propreté, de la Salubrité, des Espaces Verts,

**Services Municipaux :** Eric BOURDAJAUD, Directeur Espaces verts et Propreté, Franck CONTI, Directeur Général Adjoint des Services à la Population, de la Proximité et de la Citoyenneté, Aurélie GENNATAS, Agent Proximité, Citoyenneté, Yannick TACHET, Directeur Aménagement Urbain et Voirie.

En ouverture de séance, l'animatrice de quartier remercie les habitants de leur participation à ce rendez-vous citoyen, ainsi que les conseillers du quartier Le Bois et La Forêt pour leur implication et la richesse des échanges de ces cinq dernières années. Elle présente ensuite l'ordre du jour de la réunion :

- L'évolution de notre quartier depuis 2015.
- Présentation de sujets suivis par le Conseil de quartier.
- Et si vous rejoigniez le Conseil de quartier ?
- Questions des habitants et échanges avec les élus.

#### 1. L'évolution de notre quartier depuis 2015 :

L'animatrice de quartier rappelle brièvement les différents sujets traités par le Conseil de quartier depuis 2015 :

- l'identification des besoins en abribus dans le quartier,
- la réflexion sur l'amélioration du carrefour du boulevard du Vercors, de l'avenue Dulin et de la rue Goujon, ayant abouti à une proposition de création d'un rond-point, qui est toujours attendu par les conseillers de quartier,
- l'alerte sur le besoin de médecins généralistes dans le quartier et plus généralement sur la ville,
- la préservation de la biodiversité dans le quartier, en particulier dans le parc La Forêt,
- la visite du centre de tri des déchets Atrion à Mornac, dont dépend Rochefort,
- la participation à la communication lors de l'extension de la zone 30 à l'ensemble de la ville,
- l'expérimentation d'extinction de l'éclairage public en cœur du nuit, en tant que quartier test,
- le soutien à l'association Do It Yourself qui développe, à la Gélinerie, des projets avec les habitants pour dynamiser le quartier (jardin partagé, poulailler, composteur collectif, etc),
- la réalisation, par l'OPH Rochefort Habitat Océan, d'abris à containers poubelles pour les bâtiments situés avenue Rhin et Danube,
- la mise en place d'une passerelle piétonne entre le chemin blanc du boulevard du Vercors et le centre de tri postal,
- les aménagements de noues et d'espaces verts, rue Joseph Jourdain de Muizon, permettant d'améliorer le recueil des eaux de pluies du secteur,
- la sensibilisation des habitants à l'utilisation des modes de déplacements doux, en lien avec les parcours Zen,
- la végétalisation des trottoirs de plusieurs rues du quartier et la clarification du stationnement (avenue Rhin et Danube, avenue du 8 Mai 1945, etc),
- la rédaction et la diffusion du journal « Les échos du quartier Le Bois et La Forêt », qui existe depuis 2009, et d'un calendrier des collectes des poubelles personnalisé.

## 2. Présentation de sujets suivis par le Conseil de quartier :

L'animatrice indique que le quartier est concerné par plusieurs projets d'urbanisation inscrits dans le **Plan Local d'Urbanisme (PLU)**. Ils concernent notamment les secteurs de Bélignon, de la Casse aux Prêtres, de Basse terre, du Brillouet et du port de commerce. Ils comprennent la construction de logements, mais également le développement d'activités économiques (concessions automobiles, etc). Le Conseil de quartier, dans un souci de préservation de la biodiversité, n'est pas favorable à ces projets et s'interroge sur les possibles nuisances pour les riverains en terme de pollutions et d'inondations. Néanmoins, les conseillers de quartier approuvent le projet de construction d'un barreau routier entre le rond-point du Grand Bel Air et l'avenue du 8 Mai 1945.

L'animatrice de quartier insiste sur l'importance de préserver les **espaces verts** et de **remplacer les arbres** arrachés ou tombés lors des tempêtes (le long de l'autoroute, dans le parc La Forêt, etc).

Le Conseil de quartier souhaite développer la **mobilité douce** dans le quartier et en direction du centre-ville. Il propose d'améliorer la voie Zen, en construisant une passerelle piétons-vélos qui partirait du boulevard du Vercors et passerait au-dessus des voies de chemin de fer. Concernant les difficultés de circulation des piétons sur certains trottoirs, l'animatrice rappelle qu'en règle générale les véhicules doivent stationner sur la chaussée en respectant la règle de l'alternat bi-mensuel, et non sur les trottoirs. Le Conseil de quartier réitère également sa demande de création d'un trottoir le long de l'avenue du 8 Mai 1945, entre la rue Saint-Sylvestre et la sortie de la Ville en direction du Breuil-Magné.

En matière d'**animations**, les initiatives des associations pour dynamiser le quartier sont vivement encouragées par les conseillers de quartier. Toutefois, ces derniers ne souhaitent pas que des véhicules stationnent dans le parc Le Forêt à l'occasion des brocantes. Christèle MORIN explique que l'association organisatrice de la brocante a obtenu toutes les autorisations nécessaires auprès de la Municipalité et qu'elle a bien respecté ses obligations.

L'animatrice indique avoir échangé avec les clubs sportifs usagers du **boulodrome** de l'avenue de la Chagrinerie et les riverains, au sujet de nuisances sonores causées par les terrains de pétanque extérieurs. Bernard DUBOURG confirme que le bruit d'impact des boules sur les madriers de bois, va être grandement résorbé par le positionnement prochainement de tuyaux en caoutchouc sur les bordures des terrains.

Le Conseil de quartier espère que le projet de construction d'un **centre aquatique**, envisagé à l'emplacement du terrain de football de la rue Raymonde Maous, prendra en compte la tranquillité du voisinage et qu'il n'engendrera pas des difficultés de circulation supplémentaires dans ce secteur déjà chargé aux heures d'entrées et de sorties des élèves des établissements scolaires. Bernard DUBOURG précise que les bassins ludiques du futur équipement devraient être positionnés en intérieur, et que l'aménagement d'un parking et d'accès spécifiques est bien évidemment compris dans le projet.

L'animatrice de quartier informe les participants de l'exposition aux **ondes électromagnétiques** au quotidien (antennes-relais, téléphones portables, fours à micro-ondes, etc).

## 3. Et si vous rejoigniez le Conseil de quartier ?

L'animatrice de quartier invite Christèle MORIN à présenter les modalités de renouvellement des Conseils de quartiers. Cette dernière remercie les conseillers de quartiers et les animateurs pour leur investissement au sein du Conseil de quartier depuis 2015. Elle indique que suite aux élections municipales, la Ville procède au **renouvellement de l'ensemble des Conseils de quartiers**. Ces instances consultatives rassemblent des Rochefortais, âgés de 16 ans minimum, qui souhaitent s'impliquer dans la vie de leur quartier, dans l'évolution de leur ville, en faveur de l'intérêt général.

**Les Rochefortais souhaitant devenir membre de leur Conseil de quartier ont jusqu'au 31 décembre 2020 pour faire acte de candidature !**

Pour plus d'informations sur le fonctionnement des Conseils de quartiers (charte disponible en ligne) et pour faire acte de candidature <https://www.ville-rochefort.fr/conseils-de-quartiers> ou Service Citoyenneté et Proximité au 05 46 82 66 74.



#### 4. Questions diverses :

Une habitante signale la dangerosité pour les piétons de la portion de la **rue Merleau Ponty**, située entre les rues du 19 Mars 1962 et du Champ de Manoeuvre, qui est dépourvue de trottoir.

Un participant s'inquiète d'une augmentation du trafic routier au passage à niveau de la **rue de la Casse aux Prêtres**, du fait des projets de constructions de lotissements dans ce secteur. Un rond-point sera-t-il aménagé pour fluidifier la circulation du côté de l'avenue de la Chagrinerie ? Thierry LESAUVAGE confirme que cette partie du quartier est vouée à se développer dans les années à venir, comme stipulé dans les orientations d'aménagements inscrites dans le PLU. Les besoins d'évolutions de la desserte routière seront également pris en compte, avec une attention particulière pour les abords du passage à niveau.

Un habitant demande à la Municipalité la possibilité d'ouvrir une maison de quartier qui permettrait aux associations, aux habitants et aux conseillers de quartier du Bois et La Forêt, de se réunir sans contraintes. Christèle MORIN rappelle que l'Association d'Animation Populaire Inter Quartier (AAPIQ) offre déjà cette possibilité dans ses locaux de l'espace Pergaud, situés rue Raymonde Maous.

**Contactez votre Conseil de quartier : [conseilquartierboisforet@gmail.com](mailto:conseilquartierboisforet@gmail.com)**

**Le blog du quartier : <http://lbf17.blogspot.fr/>**

**La prochaine réunion publique du Conseil de quartier aura lieu en mars-avril 2021,  
au Boulodrome, avenue de la Chagrinerie.**

